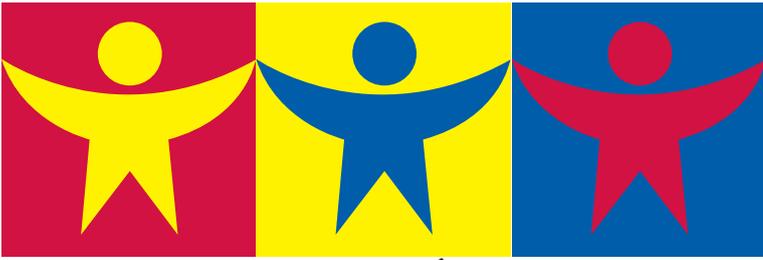


PRENONS EN MAIN NOTRE AVENIR !



GRASSE À TOUS



Grasse Nord élections cantonales des 7 et 14 décembre 2008

Conseil municipal – Conseil général : On continue ou on change ?

Qu'un changement soit absolument nécessaire à Grasse, la réunion du conseil municipal, le 28 novembre, en a encore apporté les preuves.

Qu'il s'agisse des finances, des Délégations de Services Publics (Eau, Parking, Restauration collective...) aux grands groupes privés, de la prise en compte des observations de l'opposition, le maire poursuit dans la même voie, avec la même autosatisfaction et le même autoritarisme méprisant.

La restauration scolaire par la SODEXO et la "cuisine d'assemblage" effectuée dans un bâtiment où l'on traite des produits qui arrivent déjà formatés, la nécessité de plats et de produits bio ?

"Impossible de faire autrement" a répondu M. Leleux à Marcelle Monzéglio et Jessica Richez du Groupe Grasse à Tous. Ah bon! Comment font Mouans-Sartoux, Cagnes ou Aubagne qui ont conservé la gestion municipale des cantines et fournissent aux enfants des repas de qualité souvent moins chers ?

Les parkings ? Délégués à Vinci dans le cadre de contrats dont les clauses – voir le Parking de la Roque – ne sont pas respectées et aboutissent à de lourdes dépenses indues pour la ville qui pourraient être évitées, Mme Bétheuil-Ramin l'a demandé très précisément.

L'Eau – et le Canal du Foulon qui approvisionne plus de 80% des foyers, à refaire – confiée à la Lyonnaise qui encaisse depuis 1988 les bénéfices mais va nous présenter la note (très) salée de la réfection du Canal (coût : environ 50 millions d'€).

"Un discours idéologique du communiste Paul Euzière".

Quand les Grassois devront payer, on verra s'il s'agit d'un débat idéologique...

Les risques géologiques à Grasse ? J'ai adressé une lettre au



Né à Grasse en 1952.
Directeur d'école et responsable associatif. Élu depuis 31 ans au Conseil Municipal de Grasse. Conseiller Communautaire (1993 - 2008).

Sénateur-maire de Grasse, restée sans réponse. Pourtant, à Grasse Nord surtout, on a enregistré plusieurs aléas sérieux.

Les finances communales ? On apporte une "modification budgétaire" avec une section Fonctionnement en fort déficit. Cause : les salaires des employés municipaux sous évalués et plus d'un million d'€ de frais d'agence pour l'achat de Symrise, une opération encore une fois hasardeuse pour laquelle la ville et l'Agglomération risquent de devoir payer une très lourde facture. Quant au **Budget Primitif 2009**, il est si problématique que le maire a préféré en renvoyer l'examen à janvier prochain !

Tout cela, c'est le système que M. Leleux veut encore renforcer à l'occasion des élections cantonales du 7 décembre, en faisant élire un employé qu'il "tient".

Que cet employé soit responsable départemental des jeunes de l'UMP et proche de M. Estrosi, ne peut que renforcer tous ceux qui en ont assez de la situation actuelle et qui ne veulent surtout pas une main mise "niçoise" sur nos affaires grassoises.

Grassois, né, vivant et travaillant depuis toujours dans notre ville, vous savez que ni moi ni ma suppléante M^e Myriam Lazreug ne sommes de ces politiciens qui vivent de la politique.

Par contre, en m'élisant au Conseil Général, vous vous donnerez les moyens supplémentaires pour défendre notre ville et, dans le dialogue avec tous, faire entendre votre voix.

Paul Euzière

Grasse Nord: des risques à prendre au sérieux



Photo Loïc Temporelli

Ces dernières années, éboulements et effondrements spectaculaires de terrains (et de routes), à Grasse et dans le secteur grassois, se sont multipliés.

Ce qui impose une réflexion plus poussée des élus et une politique de prévention plus précise et plus suivie.

Voici des extraits de la lettre que Paul Euzière a adressée à M. J.P. Leleux Sénateur-Maire de Grasse et qui est restée sans réponse.

Monsieur le Maire,

Jeudi 6 novembre, deux énormes rochers de plusieurs tonnes se détachaient de la falaise dominant la Corniche des Oliviers, sur la route de Cabris, et aboutissaient dans le jardin d'une villa qui aurait pu être détruite et ses habitants tués. On a frôlé la catastrophe humaine et matérielle. La responsabilité de la Ville est engagée.

Les travaux de mise en sécurité sont évalués, pour l'instant, à 100 000 € qui devront être pris sur le budget municipal. La cause est imputée aux pluies de ces derniers jours et à la prédisposition de l'ensemble des falaises sur les hauteurs de Grasse à rompre et à ce transformer en écroulements catastrophiques.

En février 2004, [...] l'affaissement de terrain produit en septembre 2000 à l'entrée de l'immeuble "Le Roseland", Avenue du 11 Novembre - 147 000 € à la charge de la Ville ! -, la cause avait déjà été imputée à "un épisode pluvieux". A chaque fois, obligation est faite à la Ville d'effectuer des travaux très coûteux. Ces sommes sont autant de retiré au budget de la Ville [...]

Comment évoluent les structures géologiques au cours du temps ? [...]

En effet, la cause première tient à la structure des sols du territoire grassois qui, dans de nombreuses zones, est instable ou à la limite de la stabilité. Ce qui la rend encore plus dangereuse. [...]

En 2004, j'avais souligné, à partir de l'exemple du "Roseland" que "sur un territoire à risques comme celui de Grasse, il conviendrait d'agir avec la plus grande circonscription en matière d'attribution des permis de construire".

Pour des raisons de sécurité de nos concitoyens comme par souci des finances communales, les permis de construire doivent être attribués seulement lorsqu'il n'y a aucun danger géologique connu très proche.

Est-ce bien le cas ? Mais connaît-on vraiment tous les dangers ? [...] Dans le domaine géologique, le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) en vigueur à Grasse est-il suffisant ? [...]

Plutôt que des mesures de sécurisation et de "colmatage" a posteriori - après les éboulements de falaise et effondrements de terrain - ne vaudrait-il pas mieux éviter tout risque de catastrophe par la mise en place d'une véritable politique à long terme d'étude et de suivi géologique à Grasse ? Cela s'impose !



Canal du Foulon : l'approvisionnement de Grasse en eau va coûter cher

Extrait de la déclaration de Paul Euzière au conseil municipal du 28 novembre 2008

"[...] Depuis 20 ans, on a laissé se détériorer l'état du canal. On a mis des "rustines" et renvoyé à plus tard. Aujourd'hui, la Lyonnaise nous dit : "Depuis 8 ans, vous savez qu'il faut reconstruire ce canal qui alimente Grasse. C'est urgent !"

A combien peuvent être évalués ces travaux ? Quelle que soit l'hypothèse retenue, plusieurs dizaines de millions d'€ ! Si l'on n'avait pas "affermé", aujourd'hui la Ville de Grasse disposerait d'une cagnotte qui permettrait de faire face à ces très lourdes dépenses qui sont inéluctables. Aujourd'hui, les Grassois sont nus face à la Lyonnaise, du fait du contrat de DSP. Il faudra donc recourir massivement à l'emprunt en espérant que, d'ici là, les aléas géologiques n'emportent pas plusieurs dizaines de mètres de tuyau et privent par contre-coup Grasse et nos concitoyens de tout approvisionnement en eau. [...]"



Des engagements clairs

Le Conseil Général a des compétences dans des secteurs majeurs :
l'aide sociale, l'éducation, les routes.

Avec Myriam Lazreug, nous agirons dans l'Écoute, la Transparence et les Solidarités, avec comme morale d'action : "Servir et non se servir".

Je m'engage à :

- Apporter une attention particulière aux dossiers du **RMI**, de l'aide aux **personnes dépendantes** et aux **handicapés**, trop souvent "oubliés", trop souvent ignorés.
- Veiller à ce que les **collèges grassois** aient les équipements indispensables à la réussite des élèves et que le déplacement éventuel du **Collège Carnot** se fasse dans la concertation.
- Intervenir pour le **rétablissement des aides aux élèves** des Écoles primaires que le Conseil Général des A.M. vient de supprimer brutalement mais qui sont si nécessaires pour les familles.
- Agir en concertation avec le conseiller général de St Vallier, M. Maxime Coulet, pour qu'une **nouvelle voie de contournement de Grasse par l'Ouest** relie directement la route Grasse-Draguignan et la Vallée de la Siagne. Ce qui mettra un terme aux embouteillages quotidiens entre Ste. Anne et St. Jacques et allégera considérablement la circulation à Grasse. La circulation de transit doit éviter Grasse. Ce sera une de mes priorités.
- De même, dans notre département l'insuffisance catastrophique en **logements sociaux** et le (non) traitement des **ordures ménagères** (toujours plus cher !) nécessitent une action urgente.
- Enfin, je partage le point de vue de mon ami **André Aschieri** avec qui j'agis régulièrement, il faut placer **l'environnement, l'approvisionnement en eau** et les risques au cœur de la réflexion publique. Les **risques géologiques**, particulièrement sensibles à Grasse Nord, doivent être recensés et faire l'objet d'une politique de prévention sérieuse et suivie.

UN NOUVEAU MAUVAIS COUP POUR LES FAMILLES :

le Conseil Général supprime les aides pour les enfants des écoles primaires !

Depuis septembre, de nombreux parents d'élèves de nos écoles élémentaires réclamaient les dossiers de demande de bourse.

Les services du Conseil Général ont renvoyé les Directeurs de semaine en semaine puis ont finalement annoncé que ces aides aux familles sont supprimées...

FAISONS DE CE MOIS DE DÉCEMBRE LA VICTOIRE DE TOUS LES GRASSOIS QUI VEULENT CHANGER !

Avec André Aschieri, une amitié née d'une démarche citoyenne commune



L'amitié entre André Aschieri, maire emblématique de Mouans-Sartoux et Paul Euzière s'est forgée, dans les batailles menées ensemble et dans une même démarche qui place le citoyen au cœur des décisions publiques.

Côte à côte depuis 30 ans pour les réouvertures de la ligne SNCF Cannes-Grasse et de la gare de Grasse, André Aschieri et Paul Euzière ont mené campagne ensemble :

● Contre le NON au référendum du 29 mai 2005 sur le projet de Constitution Européenne qui ouvrait la porte

à la liquidation des services publics européens et de notre souveraineté populaire.

● Pour la préservation d'une Communauté d'Agglomération du Moyen Pays provençal à taille humaine et **contre l'élargissement incohérent et risqué** à Mandelieu et au Cannet que cherchait à imposer M. Leleux en 2004, 2005 et 2006.

● Pour la défense du commerce de proximité et un schéma commercial équilibré entre grandes surfaces et petits commerces avec **le refus, notamment, du projet démentiel de l'hyper zone commerciale "Family Village" - IKEA** qui aurait signé la mort de nos commerces, paralysé en permanence la pénétrante Cannes-Grasse et asphyxié la circulation dans tout le Pays Grassois, en 2006 et 2007.

C'est parce que Paul Euzière a constamment défendu ces positions aux côtés d'André Aschieri, qu'à la suite des élections municipales de mars 2008, M. Leleux – contrairement aux maires de Nice et d'Antibes – a supprimé les représentations de l'opposition dans le Conseil d'Agglomération.

Il a voulu faire taire une voix indépendante qui le gênait.

Montrons-lui que nous avons une autre conception du débat et de la démocratie !

Dès le 7 décembre : "servir et non se servir !"



Paul EUZIÈRE
Directeur d'École,
Chevalier des Palmes Académiques,
Conseiller Municipal de Grasse depuis 1977,
Conseiller Communautaire (1993 - 2008)

Myriam LAZREUG
Avocate au Barreau de Grasse



Permanence : 2 rue Marcel Jounet (rue Droite) - 06130 Grasse
grasseatous@yahoo.fr - blog : <http://pauleuziere.wordpress.com>

Pour partager, échanger, bâtir "Grasse à tous", rendez-vous sur le blog <http://grasseatous.viabloga.com>